BRAIN-be 2.0 : Evaluation des effets d'une réduction collective du temps de travail

Objectifs

BELSPO « Brain-be 2.0 » lance un nouvel appel portant sur la réduction collective du temps de travail et la semaine de 4 jours.

Bien qu'un état des lieux a été réalisé par le Bureau du Plan, il est essentiel de complémenter ce travail préliminaire par une évaluation scientifique solide de la mesure en termes d'emploi, de bien-être, de productivité et sur l'environnement. L'objectif de cet appel est de sélectionner l'équipe scientifique qui réalisera les évaluations des dimensions mentionnées.

Plus d'infos

Durée : Le soutien financier qui peut être obtenu via cet appel dure maximum 2 ans avec un démarrage de la recherche à partir du 15 décembre 2023.

Porteur(s) : Centre de Recherche, Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

L'équipe doit être familière avec les méthodes statistiques et doit être au fait des conditions de travail et des arrangements au sein des entreprises,

L'équipe doit également avoir une expertise avérée dans la mesure du bien-être des employés et de la manière dont il peut varier en fonction de la taille de l'entreprise, du secteur, etc.

Budget

Un montant de 75 000 € est disponible pour l'équipe scientifique qui réalisera le projet.

Bailleur de fonds

- **BELSPO**

Mots-clés

Bien être, Environnement, Productivité, emploi, travail

Contacts SynHERA

- Maïté CAMARA LOPEZ (camaralopez.m@synhera.be)

Critères de sélection

Le budget disponible étant limité, les candidats sont mis en concurrence les uns avec les autres afin que seul le projet le plus qualitatif et le plus pertinent soit soutenu sur la base des critères suivants :

• L'état de l'art et les objectifs de recherche ;

• La méthodologie proposée pour évaluer l'impact d'une semaine de travail de 4 jours sur l'emploi, le bien-être, la productivité et l'environnement ;

• L'implémentation du projet proposée, y compris le soutien et la collaboration avec le FPB aux différentes étapes du projet et les recommandations concernant l'élaboration de politiques dans le cadre de la réduction du temps de travail (tâche obligatoire).